



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**Aménagements abords de la salle des fêtes et du Cinéma
Avenant n° 6 et n° 7 au lot n° 1 et n° 2 au lot n° 3
– n° 127/2016**

Date de la convocation : 21/10/2016 Date d’Affichage : 09/11/16 au 30/11/16 Date Notification : 09/11/16
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 33 * Votants : 36

Séance ordinaire du 7 novembre 2016
L’an deux mil seize le sept novembre à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	R
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	R
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	A	Patricia MARIE	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mme VILLAIN à Mr MACE,
Mr LEMAÎTRE Jean-Marc à Mr ARTHUR.
Mme PROD’HOMME par Mme CONSTANT.*

ABSENT : *Mr COSSE.*

Mr Jacques LEMONCHOIS désigné conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

**AMENAGEMENTS ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES :
AVENANTS n° 6 et n° 7 AU LOT 1 ET n° 2 AU LOT 3 – n° 127/2016**

Monsieur le Maire demande de bien vouloir prendre connaissance du projet d'avenants n° 6 et n° 7 au lot n° 1 et n° 2 au lot n° 3 au marché de travaux de l'aménagement des abords de la Salle des Fêtes et du cinéma selon les documents ci-joints annexés. Il demande de prendre connaissance du tableau récapitulatif financier suivant :

Marché Public de Travaux C.A.O du 26 Novembre 2015 – D.C.M n° 128/2015					C.A.O du 26 Avril 2016 Avenant n° 1	C.A.O Du 17 Juin 2016 Avenant n° 2	C.A.O du 17 Juin 2016 Avenant n° 3	C.A.O de Sept 2016 Avenant n° 4	C.A.O de Sept 2016 Avenant n° 5	C.A.O Octobre 2016 Avenant n° 6	C.A.O Octobre 2016 Avenant n° 7
Montant H.T	A.P.D	D.C.E	D.C.E Modifié	A.O							
Lot n° 1 : Voirie Eurovia Stranville	444 742,00 €	434 338,50 €	410 316,00 €	323 668,55 €	+ 11 294,17 €	+ 10 784,48 €	+ 7 356,07 €	+ 2 052,78 €	+ 1 735,30 €	+ 9 668,61 €	+ 3 000,92 €
Lot n° 2 : Éclairage Public Réseaux Divers - Millez et Cie -	81 590,00 €	109 769,00 €	71 358,00 €	56 847,00 €	+ 278,60 €						
Lot n° 3 : Réseaux E.U - P (Réseau Principal) Hardy	74 720,00 €	224 150,00 €	220 450,00 €	162 489,00 €							- 31 560,25 €
Lot n° 4 : Réhabilitation Passerelle Bois Albois	27 000,00 €	20 635,00 €	20 635,00 €	21 002,80 €							
Lot n° 5 : Espaces Verts et Plantations Concept Paysage Sourdin	29 215,00 €	50 191,70 €	41 690,15 €	28 534,46 €	8 785,50 €	1 881,12 €					
Commission M.O	50 271,00 €	50 271,00 €	50 271,00 €	50 271,00 €							
Total	707 538,00 €	889 355,20 €	814 720,15 €	642 812,81 €							

Il rappelle que ces projets ont fait l'objet d'un examen en Commission d'appel d'offres lors de la séance du 18 Octobre 2016 à 11 h 00 et qu'il a obtenu un avis favorable.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Pour l'avenant n° 6 au lot n° 1 :
par 27 voix pour et 9 voix contre, (36)***

Pour les avenants n° 7 au lot n° 1 et n° 1 au lot n° 3 :
par 35 voix pour et 1 voix contre, (36)

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer les projets d'avenants n° 6 & 7 au lot n° 1 et avenant n° 2 au lot n° 3 au marché de travaux de l'aménagement des abords de la Salle des Fêtes et du cinéma selon les documents ci-joints annexés.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20161107-20161107127-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-11-2016

Publication le : 09-11-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE